

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 2635**

LE 22 AVRIL 2025 À 18 H

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA
RÉGLEMENTATION D'URBANISME EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil a adopté par résolution, à sa séance ordinaire du 7 avril 2025, le projet de règlement portant le numéro 2635 soit :

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 2635 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT N° 2223 DANS LE BUT D'ÉTABLIR DES NORMES PARTICULIÈRES
RELATIVES À LA SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS REQUISE DANS LA ZONE
H-03-809 »**

L'objectif de ce projet de règlement vise à modifier le Règlement de lotissement n° 2223 de la manière suivante :

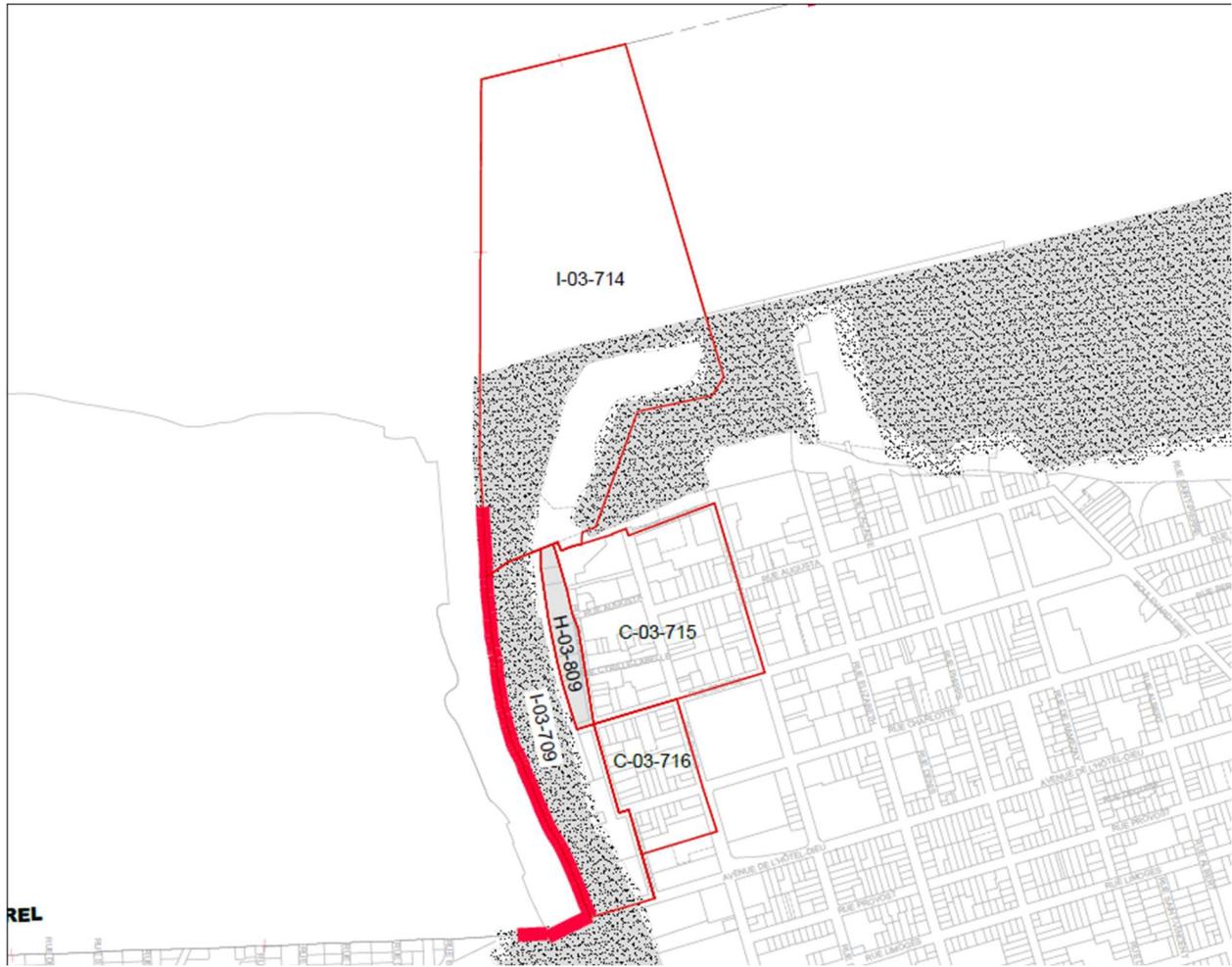
Ajouter à la suite de l'article 48, l'article 48.0.0.1, soit :

« 48.0.0.1 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE H-03-809

La superficie minimale d'un terrain où s'exerce un usage de la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » comprenant 25 logements et plus est fixée à 45m² / logement.

Cette modification réglementaire vise l'immeuble du 16-20, rue de la Reine.

La zone H-03-809 concernée par cette modification réglementaire est située du côté ouest de la rue de la Reine, entre la rue du Fort et la rue George.



AVIS PUBLIC est aussi donné de ce qui suit :

QU'une assemblée de consultation publique concernant ce premier projet de règlement aura lieu le **mardi 22 avril 2025, à compter de 18 h**, au 2^e étage de l'édifice Jacques-Racicot du 3025, boulevard de Tracy,

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire, le maire suppléant ou tout autre membre du conseil désigné par le conseil expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet,

QUE ce premier projet de règlement et les descriptions exactes et illustrations par croquis des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau du greffier durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 9^e jour d'avril 2025.

Le greffier,

René Chevalier